

## **Vous envisagez de transmettre votre exploitation, le Point Info Transmission vous accompagne**

En février et mars, profitez de nos permanences décentralisées. Celles-ci, suite aux décisions prises lors du Comité Départemental d'Installation de 2012, seront organisées sur les communautés de commune de la Ténarèze et de la Lomagne Gersoise.

### *Dates et lieux :*

**\* Jeudi 14 février et jeudi 14 mars** dans les locaux de la Communauté de Commune à **Condom** de 8 h 45 à 12 h.

**\* Jeudi 21 février et 07 mars** dans les locaux de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise à **Lectoure** de 8 h 45 à 12 h..

Rendez-vous gratuit pour vous orienter dans les démarches à effectuer lors d'une cessation d'activité agricole (retraite, transmission, cadre juridique ...) et vous informer sur les différentes aides envisageables lors de la transmission à un jeune agriculteurs.

**Pour tous renseignements et inscriptions, Chambre d'Agriculture du Gers au 05.62.61.77.88**